

TRINGOME



académie
d'Amiens



«1916-2016

FRANCE, GRANDE-BRETAGNE ET ACTIONS ALLIÉES»

XX^e séminaire annuel

Mardi 26 janvier 2016
Université de Picardie Jules-Verne





Valérie CABUIL,

Recteur de l'académie d'Amiens,
Chancelier des universités

Général de division Guy DELAMARRE,

Officier général de la zone de défense et de sécurité nord,
Gouverneur militaire de Lille

Bernard LEPERS,

Président de l'association régionale des auditeurs
de l'Institut des hautes études de défense nationale – Picardie



8h40 : Accueil

9h00 : Ouverture des travaux

9h30 : « La bataille de la Somme »

par **William PHILPOTT**, Professor of the History of Warfare, War Studies PARC chair, Department of War Studies, King's College London

10h55 : Pause

11h00 : « L'influence mondiale du Royaume-Uni depuis la fin de la Première Guerre mondiale »

par **Bernard PHAN**, professeur honoraire de première supérieure, vice-président de l'association régionale des auditeurs IHEDN

12h30 : Pause déjeuner

14h30 : « Travailler au sein d'une alliance, aujourd'hui, dans le cadre d'opérations extérieures »

par le Général de corps d'armée **Michel YAKOVLEFF**, vice-chef d'état-major, SHAPE / OTAN

15h55 : Allocutions de clôture



« LA BATAILLE DE LA SOMME »

William PHILPOTT - Professor of the History of Warfare, War Studies PARC chair, Department of War Studies, King's College London

William Philpott is Professor of the History of Warfare in the Department of War Studies, King's College London. He writes about the history of the two world wars, the British and French armies in the twentieth century and Anglo-French relations, and has published widely on those subjects.

Recent publications includes *Bloody Victory: The Sacrifice on the Somme and the Making of the Twentieth Century* (Little, Brown, 2009), which won the Society for Army Historical Research's Templer Prize in 2010, and *Attrition: Fighting the First World War* (Little, Brown, 2014).

He is a councillor of Britain's National Army Museum, has been Secretary General of the British Commission for Military History, and was a member of the *comité scientifique* of the Nord-Pas de Calais centre d'interprétation, 'Lens '14-18 – Centre d'Histoire Guerre et Paix, Souchez.



« L'INFLUENCE MONDIALE DU ROYAUME-UNI DEPUIS LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE »

Bernard PHAN - professeur honoraire de première supérieure, vice-président de l'association régionale des auditeurs IHEDN

Agrégé d'histoire et professeur de chaire supérieure, Bernard PHAN a enseigné en classe de Première supérieure pendant 20 et terminé sa carrière au lycée HENRI IV (Paris). Il était dans le même temps chargé de cours, pendant vingt-deux ans, en première année du Magistère des relations internationales et action à l'étranger de l'Université Paris 1.

Auditeur de l'IHEDN, il est vice-président en charge des études de l'AR 24 et membre du Comité de lecture national responsable de l'organisation du Forum des auditeurs.

Il est président la section samarienne de l'AMOPA et vice-président d'honneur de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG).

Bibliographie :

Chronologie de la Première Guerre Mondiale, Paris, Seuil, Points-Histoire, 2010.

Chronologie de la mondialisation, Paris, PUF, 2012.

Direction du dossier « Enseigner la défense » in *Historiens-Géographes* n° 390, avril 2005.

Direction du dossier « Enseigner la défense » in *Historiens-Géographes* n° 423, août 2013.

Distinctions :

Chevalier de la Légion d'honneur.

Officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

Médaille de bronze des services volontaires de la défense nationale



« TRAVAILLER AU SEIN D'UNE ALLIANCE, AUJOURD'HUI, DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURES »

Général de corps d'armée Michel YAKOVLEFF - **vice-chef d'état-major, SHAPE / OTAN**

**Supreme Headquarters Allied Powers Europe
Grand quartier general des puissances allies en Europe
Vice chef d'état-major - Général de corps d'armée**

Né en 1958 en France, le général de corps d'armées Michel Yakovleff a rejoint le 16e régiment de dragons à (Noyon) en 1976, puis il sert au sein du 18e régiment de dragons (Mourmelon) comme officier conscrit. Admis à l'examen d'entrée de l'école militaire de Saint-Cyr, il est diplômé en 1982 et rejoint la cavalerie blindée.

Ses missions l'ont conduit en Arabie saoudite, au Koweït, au Sénégal, en Guyane française et presque dans tous les pays des Balkans où il a passé plus d'un an et demi au total.

Il a servi au sein de la Légion étrangère, de 1983-1993, principalement avec le 1er régiment Etranger de Cavalerie (1er REC d'Orange), et aussi avec la 13e Demi-Brigade de Légion étrangère (DBLE à Djibouti). Il a commandé le 2e escadron du 1er REC pendant les opérations «Bouclier du désert» et «Tempête du désert» en 1990-1991, puis a servi comme chef des opérations avec le 3e régiment de dragons (Stetten AKM, Allemagne) de 1995 à 1997.

Il commande le 1er REC de 2001 à 2003, période durant laquelle il sera projeté à la tête du bataillon Français à MOSTAR en Bosnie en 2002.

En 2008, il commande la 7e Brigade blindée (Besançon) et est déployé avec son unité pour former le noyau de la Task-Force Nord au sein de la KFOR de septembre 2008 à janvier 2009.

A compter du 21 Septembre 2009 le général Michel Yakovleff assume la responsabilité de représentant de SACEUR au sein du Comité militaire à l'état-major de l'OTAN à Bruxelles, puis il rejoint l'état-major de Brunssum (JFC Joint Force Command) en Septembre 2012 dans la fonction de Sous-Chef Plans, puis comme chef d'état-major en Avril 2014. Depuis le 1er octobre 2014 il est le vice chef d'état-major du SHAPE.

Durant sa carrière, il a occupé des fonctions d'officier d'état-major pendant lesquelles il a contribué à des opérations interarmées et interalliées. En 1996-1997, il a servi comme assistant militaire du général de division Yves Le Chatelier, commandant de la Division multinationale Sud-Est au sein de la SFOR. Il a servi plus tard, au niveau national, de 1997 à 2001, dans les Balkans, puis au Kosovo au sein de l'état-major de planification interarmées (EMIA à Creil), et par la suite au niveau politico-militaire de 2006 à 2007, en tant que chef du bureau de la PEDS au sein des délégations aux affaires Stratégiques du ministère de la Défense français. En 2007, il a été détaché auprès de M. Jean-Claude Mallet, président de la commission de rédaction du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié en 2008.

Le général de corps d'armées Michel Yakovleff est diplômé du Command and General Staff College (Fort Leavenworth, KS, USA), et du Armed Forces Staff Command (Norfolk, VA, USA) et du Collège interarmées de défense à Paris (1995). Il est également un ancien auditeur du Centre des Hautes Études militaires (CHEM) et de l'institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN). Il est l'auteur de Théorie tactique qui est devenu une lecture obligatoire pour officiers de l'armée et donne des conférences pour les académies militaires de St Cyr Coëtquidan ainsi que le collège du personnel de l'Armée.

Il est marié à Valérie née de Bentzmann et père de deux enfants adultes. Il est un passionné de parachutisme et de course d'orientation.



STAGE Pédagogique : «Découvrir, enseigner l'esprit de défense au collège et au lycée»



Afin de poursuivre la réflexion initiée lors du séminaire et de former les enseignants à l'éducation à la défense dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, un stage pédagogique aura lieu en mars avril ou mai 2016, à la base aérienne 110 - CREIL. Organisé, en **priorité à l'intention des personnels enseignants**, ce stage est inscrit au plan académique de formation 2015-2016.

S'étendant sur 428 hectares répartis sur les communes de Creil, Verneuil-en-Halatte et Apremont, la base aérienne 110 (BA 110) accueille sur son emprise des unités de l'armée de l'air et des services de soutien de la base aérienne. Un nombre important d'organismes interarmées et les antennes locales des soutiens spécialisés sont également installés sur son sol.

Équipée d'une piste de 2400 mètres et disposant du soutien aéronautique associé, elle accueille trois escadrons de transport, [l'escadron de transport Vercors \(ET 01.062 Vercors\)](#) [l'escadron de transport Ventoux \(ET 03.062\)](#), équipés d'avions de transport CASA CN 235-300 et [l'escadron de transport Esterel \(ET 03.060\)](#), équipés d'Airbus A310 et A340. Ils offrent des capacités d'intervention et de projection essentielles au succès des armes de la France et à la défense des intérêts de notre pays. [L'escadron de soutien technique aéronautique \(ESTA 2E.062\)](#) assure la maintenance des avions de transport CASA.

[L'escadron de transit et d'accueil aérien \(ETAA 1D.110\)](#) assure les fonctions de transit du personnel et du matériel du ministère de la Défense pour tout déplacement par voie aérienne.

Le [centre militaire d'observation par satellites \(CMOS 01.348\)](#) et le [centre national de ciblage \(CNC 34.664\)](#) sont deux formations de l'armée de l'air à vocation interarmées, qui participent directement à la fonction stratégique "connaissance et anticipation".

Le département événementiel du **service d'informations et de relations publiques de l'armée de l'air (SIRPA 15.510)** assure la participation de l'armée de l'air aux événements publics tels que les foires, les expositions ou les meetings.

Le **centre du service national (CSN)** organise les **jours Défense citoyenneté (JDC)** de la région soit plus de 24000 jeunes en 2015.

Unité très atypique, **l'Élément air de contrôle aéroport de Roissy/Charles de Gaulle (EA CA CDG 61.110)**, rattaché à l'escadron de contrôle aérien (ESCA

1C.110) de Creil est intégré au sein de l'approche civile de Roissy et rend les services de circulation aérienne dans la partie Nord de l'espace aérien parisien au profit des avions civils et militaires entant dans la zone, ou desservant Creil, Beauvais et Pontoise. Au titre de ses missions particulières, la BA 110 assure et soutient la mission Vigipirate sur l'aéroport d'Orly.

Le **Centre d'informations et de recrutement des forces Armées (CIRFA)** d'Amiens et de Pontoise promeuvent les métiers et les carrières de la Défense. Les **éléments Air rattachés (EAR)** de Taverny et de Doullens sont rattachés à la BA110.

La **Délégation militaire départementale (DMD 50.571)** de Beauvais est notamment le conseiller militaire du préfet départemental.

Avec les organismes interarmées (Direction du renseignement militaire- DRM, État-major interarmées de force et d'entraînement- EMIA-FE, Établissement géographique interarmées- EGI, Unité française de vérification- UFV, Équipe interarmées des systèmes d'observation par satellites-EISOS, Groupement de soutien de la base de Défense-GsBdD) et les antennes locales des soutiens spécialisés, la base de Creil accueille un peu plus de 2400 personnes, civiles et militaires.

Elle est devenue en 2009 une base de Défense. Elle accueille ainsi le commandement de la base de Défense de Creil (BDD de Creil) et son Groupement de soutien. Le commandant de la BA 110 est également commandant de la base de Défense de Creil (Com BdD) et assure la fonction de délégué militaire départemental (DMD) de l'Oise.

La BA 110 et la base de Défense de Creil contribuent à l'ensemble des fonctions stratégiques de la Défense définies par le livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale de 2013.



«Somme 2016»



09h00-12h30 : Accueil (café)

- ➔ présentation des missions d'unités implantés sur le site de la base aérienne de Creil
- ➔ présentation des missions et de l'organisation de la Défense
- ➔ visite d'unités implantées sur le site de la base aérienne de Creil

12h30 : Déjeuner (inscription préalable indispensable : le formulaire sera joint aux convocations)

14h00-16h30 :

- ➔ L'éducation à la défense dans les programmes :
textes officiels, exemples d'activités possibles avec les élèves

**Pour s'inscrire : une circulaire rectorale disponible prochainement
dans les établissements et en ligne précisera les modalités d'inscription.**



Les trinômes académiques sont l'émanation du **protocole** signé sous l'impulsion de l'**Institut des hautes études de défense nationale** en 1982, puis renouvelé en 1989, 1995 et 2007, par les ministres de l'**Éducation nationale** et de la **Défense**.

Dans l'académie d'Amiens, le **trinôme**, installé à Péronne en mars 1996, est placé sous l'autorité du **Recteur Valérie CABUIL**, Chancelier des universités, et associe le **Général de division Guy DELAMARRE**, Officier général de la zone de défense et de sécurité Nord, gouverneur militaire de Lille, et **Bernard LEPERS**, Président de l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN - Picardie.

Il est **animé** par les représentants de ces trois autorités : Emmanuel VÉZIAT, professeur agrégé, conseiller défense du Recteur et auditeur de l'IHEDN, le colonel Jacques MAGUIN, délégué militaire départemental de la Somme, et Bernard HOSTEN, avocat honoraire et auditeur de l'IHEDN.

Sa **mission** est de conduire des actions d'information et de formation pour l'ensemble des personnels du système éducatif en matière de défense globale (militaire, mais aussi économique, civile, et culturelle) et de favoriser les partenariats entre les communautés militaires et éducatives. Il contribue à consolider et à renouveler les liens entre la Nation et son Armée et à diffuser, auprès des jeunes, par l'intermédiaire de leurs enseignants, les valeurs de la République, de la citoyenneté.

Pour contacter le **trinôme** :

E-mail : emmanuel.veziat@ac-amiens.fr



Les ministères chargés de l'éducation et de la défense ont cherché, depuis longtemps, à formaliser leur action commune en faveur de l'esprit de défense et de la promotion des jeunes. **Ainsi, quatre protocoles** ont successivement été signés par les ministères chargés de l'éducation et de la défense.

- **1982** : Sous l'impulsion de M. HERNU, ministre de la Défense, et de M. SAVARY, ministre de l'Éducation nationale le premier protocole manifestait la volonté des deux ministères de conjuguer leurs efforts pour « former des citoyens responsables ».
- **1989** : le second protocole tirait un bilan positif des actions engagées et affirmait : « l'École et la défense ont un même objectif : la liberté ». Il renforçait l'information sur le service national et les carrières militaires, la formation du contingent et celle des enseignants aux questions de défense.
- **1995** : un constat partagé permettait de remédier aux faiblesses du dispositif de coopération entre les ministères. Le rôle des trinômes académiques (éducation, défense, institut des hautes études de défense nationale) était pour la première fois reconnu publiquement.

Le contenu de l'enseignement de défense et de l'esprit de défense était précisé.

Le **quatrième protocole**, signé le 31 janvier 2007 par Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense, et M. Gilles de ROBIEN, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, donne un nouvel élan à la coopération entre les deux ministères. C'est le premier protocole à intégrer les conséquences de la suspension de la conscription et le nouveau parcours de citoyenneté défini par la loi de 1997 portant réforme du service national, et à englober l'enseignement supérieur.



Créé en 1936, le Collège des hautes études de défense nationale est devenu, en 1949, **l'Institut des hautes études de défense nationale**. Cette évolution a marqué l'élargissement de la notion de défense. La défense est à la fois permanente, sans distinction entre temps de paix et temps de guerre, et globale c'est-à-dire militaire, économique, civile et civique. Ainsi s'est affirmée, de plus en plus, l'idée qu'il était nécessaire que le plus grand nombre de responsables de tous les secteurs de la vie nationale puisse recevoir une large information sur la défense, conduire à son propos une réflexion personnelle et diffuser ensuite l'esprit de défense à travers le pays tout entier.

Missions

Elles consistent essentiellement à :

- Donner dans des sessions nationales ou régionales, à des personnalités françaises et étrangères de différents secteurs d'activité, une information approfondie sur les grands problèmes qui intéressent la défense
- Soutenir, dans ces domaines, l'activité de ces personnalités devenues auditeurs
- Conduire ou susciter des études ou des recherches concernant la défense
- Apporter son concours, dans les domaines de la défense, aux universités et organismes ayant vocation à l'enseignement, à l'information, aux études et aux recherches
- Recevoir les Instituts et Collèges étrangers en vue de les informer sur la politique de défense de la France.

Organisation

Par décret du Premier ministre du 5 septembre 1997, l'IHEDN est devenu **un établissement public d'administration**, ce qui, selon les propos du chef du gouvernement lui-même, "permettra d'accroître ses activités à un moment où la professionnalisation des armées et la suppression du service national nous conduisent à repenser le lien qui unit la Nation à ceux qui ont la charge de la défendre". Ainsi l'IHEDN est dirigé par un officier général ou par un haut fonctionnaire de rang équivalent directeur (haut fonctionnaire de la défense) assisté d'un conseil d'administration qui comprend dix-sept membres parmi lesquels le Secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale, un député et un sénateur désignés par leur Assemblée, huit représentants de l'État, le président de l'Association des auditeurs de l'IHEDN. A un niveau financier, l'Institut peut recevoir des fonds pour rémunérer ses activités. L'IHEDN est un important organe de réflexion qui intervient auprès des plus hautes autorités de l'État.



Les auditeurs

Les auditeurs de l'Institut sont **nommés par arrêté** du Premier ministre, après avoir fait acte de candidature volontaire, **dans chacun des divers secteurs, militaire, public et privé**. Ils participent ensuite à une session de formation soit nationale, soit régionale (celle où ils sont les plus nombreux). Ils ont ensuite l'opportunité de se regrouper au sein d'associations dont le but est de participer concrètement à la diffusion de l'esprit de Défense, dans son sens le plus large.

Aujourd'hui, les vingt-neuf associations d'auditeurs comprennent plus de six mille membres regroupés au sein de l'Union des associations. L'association des auditeurs de Picardie, présidée par M. Bernard LEPEPS, compte actuellement 125 membres.

Activités des auditeurs

Les auditeurs participent à un cycle annuel de **réunions de réflexion** conclu par la rédaction d'un rapport présenté à l'Institut et intégré dans un document national, représentant les travaux de l'ensemble des associations. Chaque année, les thèmes proposés au choix des associations par l'Institut et par le Secrétariat général de la défense nationale concernent la géopolitique, la sociologie, l'économie ou autres, mais sont toujours en rapport avec la notion de défense. Ils participent également à des réunions de mise à jour de leurs connaissances et à la diffusion de ces dernières en organisant des **conférences**, des **séminaires**, des **colloques** ouverts au public ou des **sessions** destinées aux jeunes (Amiens en 1996) ou aux élus (Amiens, 13 février 2004).

Ils peuvent également exercer des fonctions auprès des préfets en tant que "**conseillers de Défense**" ou participer aux missions des **trinômes académiques**.



Les bulletins officiels de l'Education nationale :

- **BO HS n°8 du 6 août 1998** : Prise en charge par les établissements scolaires de la loi du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, <http://www.education.gouv.fr/bo/1998/hs8/mene9802005n.htm>
- **BO n°7 du 15 février 2007** : Protocole d'accord entre le ministère de la défense et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/7/MENE0700289X.htm>
- **BO n°32 du 13 septembre 2007** : Application du protocole entre les ministères chargés de la défense, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENE0701566C.htm>
- **BO n°31 du 30 août 2012** : COOPÉRATION PÉDAGOGIQUE. Soutien du ministère de la Défense aux projets pédagogiques -Commission bilatérale de coopération pédagogique. Ressources financières pour l'éducation à la défense. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=60876
- **Ministère de l'Education nationale / DEGESCO / Eduscol** : <http://eduscol.education.fr/D0235/accueil.htm>
- **Le trinôme académique d'Amiens**
<http://www.ac-amiens.fr/index.php?id=128>
- **Des ressources pour l'éducation à la défense sur le site académique d'Amiens**
<http://www.ac-amiens.fr/index.php?id=229>
<http://personnels.ac-amiens.fr/index.php?id=10231>
<http://personnels.ac-amiens.fr/index.php?id=14911>
- **Le parcours de citoyenneté sur le site de l'académie d'Amiens**
<http://www.ac-amiens.fr/index.php?id=229>, rubrique «Ouvrir au monde»
- **Le ministère de la Défense**
<http://www.defense.gouv.fr/>
<http://www.defense.gouv.fr/educadef>
<http://www.defense.gouv.fr/jeunes>
- **L'Institut des hautes études de défense nationale**
<http://www.ihedn.fr/>



Votre profil

M F
 Age moins de 30 ans de 30 à 40 ans de 40 à 50 ans plus de 50 ans
 Département Aisne Oise Somme
 Appartenance Education nationale Collège L.P. Lycée Ens. sup. Autre Educ. nat.
 Défense IHEDN Autre Précisez :

Organisation

Lieu : Bien choisi Trop loin
 Date : Bien adaptée Trop tard Trop tôt
 Durée : Bien adaptée Trop longue Trop courte

Selon les activités, toutes les rubriques ne sont pas à remplir		++	+	-	--	Remarques, observations
1	Conformité de l'action aux objectifs de l'action					
2	Prise en compte des attentes des stagiaires					
3	Adaptation des méthodes et des supports aux objectifs visés					
4	Apports théoriques, méthodologiques et/ou pédagogiques					
5	Enrichissement de votre réflexion personnelle et professionnelle					
6	Possibilités de réinvestissement dans la pratique					
7	Échanges d'expériences					

Cette formation vous est apparue ? très utile utile peu utile inutile

Si vous avez déjà participé à ce séminaire les années précédentes, merci de nous indiquer comment vous en avez réinvesti les apports dans votre pratique professionnelle.

Observations complémentaires

Complément de formation souhaité oui non

